

Nouméa le 8 février 2019

Avis du comité scientifique

Demandes de campagnes MARACAS

Le comité scientifique consulté à domicile le 23 janvier 2019 sur les demandes de campagnes MARACAS relatives à l'étude des baleines à bosse (distribution, déplacements, connectivité, caractéristiques des zones fréquentées, ..) dans la Mer de Corail, déposées par Madame Claire Garrigue, chercheur à l'IRD, et après avoir pris connaissance des différents documents communiqués (programmes WHERE et dossiers des demandes de campagnes MARACAS) émet un **avis HAUTEMENT FAVORABLE et SANS AUCUNE RESERVE.**

Il souligne notamment l'intérêt de telles campagnes pour la connaissance du PNMC et sa gestion et au-delà des frontières du parc compte tenu de la migration de ces animaux.

En référence aux objectifs listés dans le plan de gestion du Parc naturel de la mer de Corail, les résultats de ces opérations scientifiques sont particulièrement attendus pour répondre à **l'objectif II : Protéger les espèces patrimoniales, rares, en danger et migratrices, sous-objectif 6 - Protéger les habitats clés indispensables au cycle de vie de ces espèces et sous-objectif 7 - Porter une attention privilégiée aux espèces emblématiques du parc ; l'objectif I : Protéger les écosystèmes et leur connectivité, notamment le sous-objectif 3- Garantir la connectivité entre les différents écosystèmes et zones remarquables du parc.**

Dans ce cadre, les pistes d'actions recommandées qui apparaissent dans le plan de gestion 2017 sont notamment (i) *définir des mesures réglementaires adaptées aux zones de nourrissage* et (ii) *soutenir les projets d'acquisition de connaissances visant à identifier et décrire les habitats clés des espèces migratrices (reproduction, nourrissage, fréquentation).*

Les résultats attendus devraient entre autres étayer les choix de mise en réserve des monts sous-marins, écosystèmes déclarés prioritaires en termes de protection par le comité de gestion.

A cette occasion, le CS rappelle que les zones à protéger doivent notamment être définies à partir de données scientifiques tangibles. Dans ce cadre, les études des déplacements et des zones d'alimentation de certaines espèces (notamment les prédateurs supérieurs dont les baleines) sont un outil scientifique absolument essentiel, comme en témoigne l'abondante littérature scientifique à ce sujet.

Le CS souligne par ailleurs que les travaux sont menés par une équipe à la fois très expérimentée, reconnue internationalement et sincèrement portée vers la conservation des cétacés et la gestion de leurs habitats.

Enfin, le comité scientifique encourage l'équipe demanderesse à élargir autant que possible les observations futures aux autres mammifères marins de la zone d'étude, comme les baleines à bec qui semblent aussi être des hôtes temporaires des monts sous-marins.

Pour le comité scientifique



Claude PAYRI, vice-présidente